

et

Les âges dans les professions

« Nous entrerons dans la carrière
quand nos aînés n'y seront plus. »

LE sens commun saisit facilement la notion de carrière ou de profession « encombrée ».

C'est une situation chronique pour certaines professions jugées plus attrayantes, comme celles des artistes, et aujourd'hui pour un grand nombre de professions non-manuelles. Mais c'est aussi le cas après des recrutements ou des engouements excessifs. Les conséquences de cette dernière situation sont fâcheuses : les membres de ces professions vieillissent ensemble en état de concurrence permanente, les plus jeunes d'entre eux voient leur horizon et leurs espoirs de promotion durablement « bouchés », le recrutement ultérieur est promis à des à-coups irréguliers et malsains.

Ces recrutements ou ces engouements excessifs sont habituels quand le progrès technique ou l'évolution de la demande provoquent à une époque donnée l'expansion rapide d'une branche. Ainsi dans les années 60, pour prendre deux exemples très différents, le développement de l'informatique et celui de l'enseignement secondaire ont attiré au même moment dans les mêmes carrières des personnels de même âge dont le vieillissement simultané posera des problèmes difficiles (1).

A l'inverse, quand une profession est en déclin, il est habituel que son recrutement se tarisse ; la profession vieillit alors peu à peu, au point parfois que le nombre probable de départs en retraite et de décès dépasse la diminution sou-

haitable des effectifs ; la profession combine alors paradoxalement des perspectives de baisse des effectifs globaux et pourtant des besoins de recrutement. L'agriculture, de nombreux métiers d'artisans, le clergé sont dans ce cas de nos jours.

Aussi les perspectives de débouchés dans les professions ne peuvent-elles être établies à partir des seules perspectives de la demande, de la productivité et des effectifs globaux mais doivent aussi prendre en considération les pyramides des âges des personnels en place (1).

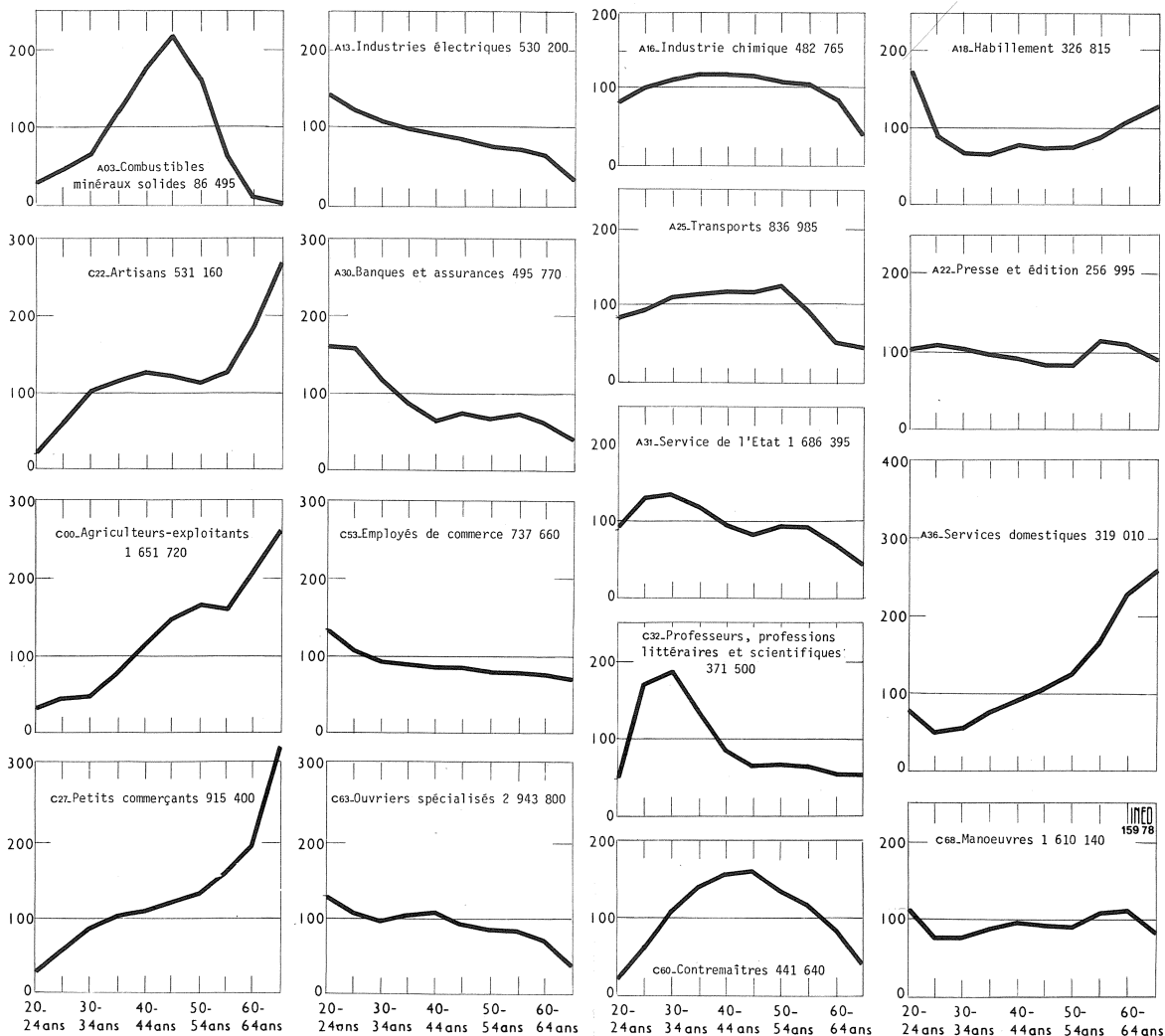
A titre d'illustration, les graphiques qui suivent présentent les pyramides obtenues au recensement de 1975 pour 9 des 37 branches d'activité et 8 des 30 catégories socio-professionnelles (2). Mais comme elles se ressembleraient en raison de leur analogie commune à la pyramide des âges de la population active totale (classes creuses, évolution de la fécondité), on a choisi de présenter, pour l'ensemble des deux sexes, des répartitions *relatives* des âges en prenant précisément pour norme la population active totale : pour chaque activité ou catégorie socio-professionnelle, on rapporte la proportion d'une tranche quinquennale d'âges dans le total à la proportion correspondante de la population active totale : par exemple les 25-29 ans représentent dans l'agriculture 7,6 % de la population active

(1) Sur « Les perspectives de l'enseignement secondaire », voir *Population et Sociétés*, n° 109, janvier 1978. Plus généralement voir « Avancement, pyramides et carrières », n° 63, novembre 1973.

Des phénomènes analogues se produisent en matière d'urbanisme, lors de la création de villes nouvelles ou de nouveaux quartiers. Voir à ce sujet « Cycle de l'habitat et âge des habitants », par Hervé Le Bras et Jean-Claude Chesnais, *Population* 1976, n° 2.

(1) Des calculs de ce type avaient été faits par l'INSEE en 1970 pour le VI^e Plan avec les résultats du recensement de 1968. Voir Jean Bégue : « Projections tendanciennes des besoins français en main-d'œuvre par professions ». *Les collections de l'INSEE*, vol. D.8. Les calculs correspondants du VII^e Plan ne prenaient pas en compte malheureusement les résultats du recensement de 1975, encore indisponible. Voir : « Offre et demande d'emploi par profession au cours du VII^e Plan. » *Economie et Statistique*, n° 81-82, septembre-octobre 1976.

(2) Nomenclature d'activités en 37 postes dite MCBCND (graphiques marqués A) et nomenclature de catégories socio-professionnelles en 30 postes dite CSDK (graphiques marqués C).



Répartition relative des âges dans diverses catégories socio-professionnelles (France, 1975).

Source : Recensement de 1975. Sondage au 1/5, tableau PA 25 (activités) ; sondage au 1/20, tableau PA 2035 (catégories socio-professionnelles).

Les nombres qui suivent les intitulés indiquent l'effectif de chaque activité ou catégorie socio-professionnelle.

alors que cette tranche d'âges représente 15,9 % de la population active totale. Il y a donc une sous-représentation de cette tranche d'âges dans l'agriculture mesurée par le rapport : $7,6/15,9 = 47,5\%$. Pour une activité ou une catégorie dans laquelle la répartition des âges serait identique à celle de la population active totale, la courbe serait horizontale au niveau de 100 %. C'est approximativement le cas de l'activité 22 « presse-édition ». Mais les répartitions réelles s'apparentent plus généralement à quatre profils :

1. — *Surreprésentation des personnes âgées.* La courbe est alors croissante avec des valeurs inférieures à 1 pour les âges jeunes, supérieures à 1 pour les âges élevés. Par activités, le cas

typique est l'agriculture, mais aussi les « combustibles minéraux solides » (mines de charbon), à ceci près dans ce dernier cas que le régime particulier des retraites fait baisser le rapport dès cinquante ans. Les catégories socio-professionnelles concernées sont, outre les agriculteurs exploitants, les artisans, les gros et petits commerçants, les femmes de ménage et le clergé.

2. — *Surreprésentation des jeunes.* La courbe est alors décroissante. Les ouvriers, spécialisés ou qualifiés sont dans ce cas : l'entrée dans la vie active est relativement précoce et les retraits d'activité des femmes, les départs des étrangers et la promotion professionnelle en réduisent le nombre relatif aux âges adultes. La courbe des

employés de bureau et de commerce porte la marque d'une présence majoritaire de femmes généralement jeunes. Corrélativement les activités concernées sont les industries mécaniques, électriques et l'automobile d'une part, les banques et assurances et la Sécurité sociale d'autre part. L'armée, pour des raisons évidentes de carrière, entre aussi dans cette catégorie.

3. — *Surreprésentation des adultes.* La courbe est alors « bombée » en arceau. Il s'agit en général d'activités au développement déjà ancien, à fort contenu technique, où l'on fait carrière, mais que l'on quitte relativement tôt, soit en raison de régimes de retraites particuliers, soit en raison de recyclages difficiles : ainsi les activités « pétrole, gaz naturel et carburants », « industries chimiques » et aussi « services de l'État (sauf armée) » dans laquelle la surreprésentation s'arrête à 40 ans. Les catégories socio-professionnelles concernées sont celles où l'on accède par promotion professionnelle (contremaîtres, cadres administratifs) ou après études plus ou moins longues (instituteurs, professeurs ; techniciens, ingénieurs).

4. — *Surreprésentation des âges extrêmes.* La courbe a alors la forme d'un U. Il s'agit d'acti-

vités dans lesquelles prédominent les faibles qualifications et les bas salaires : ainsi les activités « habillement », « commerces » et « services domestiques », les catégories « manœuvres », « gens de maison » (1).

Ces courbes concernent des populations évidemment composites. Mais les résultats sont déjà suffisamment typés pour montrer l'intérêt d'analyses plus détaillées, par sexe et par métiers précis. Le repérage d'écarts au profil d'équilibre, qui n'est évidemment pas seulement celui de la population active totale, peut conduire à moduler certaines politiques de recrutement et en particulier à ne pas s'interdire, pour corriger telle anomalie, d'engager quand c'est possible des personnes en cours de carrière plutôt que des débutants. C'est peut-être plus coûteux, dans l'immédiat, mais cela permettra bien souvent de faire à terme l'économie de conflits nuisibles et de drames personnels.

Michel LEVY

(1) Pour les catégories « services domestiques », et « manœuvres », la surreprésentation affecte surtout la tranche d'âge 15-19 ans, non portée sur le graphique.

DÉMOGRAPHIE

Une hypothèse sur l'évolution de la fécondité depuis la guerre (1)

Si chacun a son explication de l'évolution de la fécondité en France, le démographe avoue souvent sa perplexité. Les motifs de cette réserve sont essentiellement les suivants : d'une part l'évolution a été commune à trop de pays pour qu'on retienne les explications s'appuyant sur des spécificités nationales ; d'autre part, le début de la baisse est intervenu à une époque de pleine expansion économique, et d'assez grande stabilité politique (1960 à 1965) ; enfin, le démographe s'est souvent qu'un autre mouvement n'avait guère reçu d'explications

(1) D'après : Easterlin, R. A. « The Conflict between aspirations and resources ». *Population and Development Review*, 2 (3-4) : 417-426, sept. 1976.

Leridon H., « Fécondité et structures démographiques : une hypothèse sur l'évolution de la fécondité depuis 1940 ». *Population*, 33 (2), mars-avril 1978 (notes et documents).

convaincantes : la reprise, à un haut niveau, de la natalité en 1945-1947, faisant suite à une remontée amorcée dès 1940 ou même avant.

Il nous a donc paru intéressant de signaler ici une théorie qui a été développée depuis peu aux États-Unis, notamment par le Pr R. Easterlin (Université de Pennsylvanie à Philadelphie). Elle consiste à relier le niveau de la fécondité observé une année donnée à la structure par âge de la population la même année. L'un des indices proposés est particulièrement simple : c'est le rapport des effectifs masculins âgés de 35 à 64 ans, aux effectifs masculins âgés de 15 à 34 ans.

Le premier groupe constitue le principal de la population active, et surtout le mieux « installé ».

Le second groupe est composé des jeunes entrant sur le marché du travail et y faisant leurs premières expériences. C'est aussi dans ce second groupe qu'interviennent mariages et paternités.

Si le poids relatif du second groupe tend à diminuer, cela signifie que les jeunes arrivant sur le marché du travail sont proportionnellement moins nombreux. Leur in-

sertion économique tend à être plus facile, leurs perspectives de carrière sont plus favorables, et l'on peut penser que leur propension à se marier et à avoir des enfants s'en ressentira favorablement. Si, au contraire, les jeunes arrivent nombreux sur le marché du travail, la compétition risque d'être plus vive, et les incertitudes sur leur avenir peuvent les conduire à retarder le moment de leur mariage et à réduire le nombre de leurs enfants. Ainsi, l'indice de structure pourrait varier parallèlement à la fécondité.

C'est ce que l'on a pu vérifier, d'abord pour les États-Unis sur la période 1940-75. Durant ces 35 années, l'indice de la structure par âges a d'abord augmenté (jusqu'en 1960), puis a diminué (il diminuera jusqu'en 1980). L'évolution de la fécondité (somme des naissances réduites) a été très voisine. Des résultats encourageants ont été obtenus par d'autres chercheurs pour le Canada, l'Australie et l'Angleterre. En France, les perturbations causées par la guerre de 1939-45 tant dans la fécondité que dans la structure par âges (prisonniers en Allemagne) ne permettent de commencer l'étude qu'à partir de 1946.

Le graphique ci-contre montre que la concordance est bonne sur la période 1946-1976, même si les *extrema* des deux séries ne coïncident pas exactement.

L'aspect le plus piquant de cette théorie est qu'elle laisse entrevoir une possibilité de retournement de la fécondité vers 1980, puisqu'à cette date la structure par âges redevient progressivement favorable aux jeunes, et ceci dans tous les pays cités... Mais cette théorie a encore d'autres implications en matière de chômage des jeunes et d'activité féminine qui méritent d'être examinées.

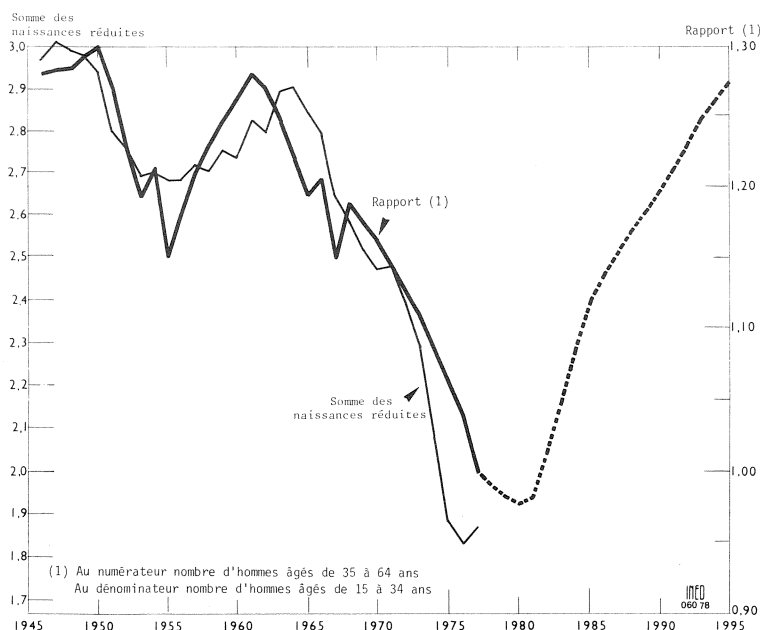
H. LERIDON

Le peuplement de l'Islande (1)

L'Islande fut peuplée par plusieurs vagues d'immigration entre 870 et 930. Bien que la langue scandinave ait prédominé, l'apport celte, constitué par les serviteurs et les esclaves des Vikings, fut probablement plus important qu'on le supposa longtemps. L'étude des groupes sanguins a révélé que les Islandais d'aujourd'hui étaient plus proches des Irlandais que des Norvégiens.

De toutes les populations européennes, celle de l'Islande est probablement celle dont l'histoire démographique est la mieux connue. On peut l'évaluer à 60 000 en 965. Elle dépassait 120 000 au début du XV^e siècle mais la peste noire qui atteignit cette île 50 ans après le reste de l'Europe réduisit sa population à 40 000. Le recensement de 1703, organisé pour connaître les causes de sa dépopulation, est probablement le plus ancien qui ait été fait en Europe à partir de listes nominatives des habitants. La population de l'Islande dépassait à l'époque 50 000. Elle resta stationnaire jusqu'au milieu du XIX^e siècle du fait de terribles épidémies, de tremblements de terre et d'une détérioration du climat qui provoqua une diminution de la surface des terres cultivables. Les statistiques, d'excellente qualité depuis 1840, indiquent une mortalité infantile extrêmement élevée à cette

(1) D'après Thomasson R. F., A millennium of misery : The Demography of the Icelanders, *Population Studies*, nov. 1977, 31, 3.



Evolution de la somme des naissances réduites et du rapport des effectifs masculins 35-64 ans/15-34 ans (France).

époque (367/1000 contre 144/1000 en Norvège).

Au XX^e siècle, les conditions sanitaires se sont beaucoup améliorées. De nos jours, l'espérance de vie en Islande est une des plus élevées du monde (70,7 ans pour les hommes et 76,3 ans pour les femmes). En 1973, le taux de mortalité infantile (9,6/1000) y a été même un peu plus bas qu'en Norvège (11,8 p. 1000) et qu'en Suède (9,9 p. 1000). Bien qu'en déclin depuis 1972, la natalité y reste assez élevée (19,7 p. 1000 en 1974).

Une des particularités de l'Islande est la forte proportion des naissances illégitimes (34 % en 1974) qui correspond à une faible nuptialité. Depuis une période très reculée, il est d'usage en Islande de ne se marier qu'après la naissance d'un enfant.

Du fait d'une fécondité relativement forte et d'une mortalité très faible au cours des 50 dernières années, la population islandaise a une structure très jeune en comparaison de celle des autres pays scandinaves. Elle s'accroît donc rapidement. De 218 000 habitants en 1975, les projections indiquent qu'elle dépasserait 310 000 habitants en l'an 2000.

J. Hd

SOMMAIRE DE « POPULATION » N° 1, 1978

L. ROUSSEL : *La cohabitation juvénile en France.*

L. HENRY et J. HOUDAILLE : *Célibat et âge au mariage au XVIII^e et XIX^e siècles en France.*

R. HORVATH : *La quantification et les débuts de la science statistique et sociologique.*

A. RETÈL-LAURENTIN : *Evaluation du rôle de certaines maladies dans l'infécondité.*

D. TABUTIN : *La surmortalité féminine en Europe avant 1940.*

M. BRAHIMI : *Chronique de l'immigration.*

SOMMAIRE DE « POPULATION » N° 2, 1978

INED : *Septième rapport sur la situation démographique de la France.*

M. VERRET et J. CREUSEN : *Surface des logements et catégories sociales en France.*

J. HOUDAILLE : *Pratique religieuse : célébration saisonnière des mariages de 1740 à 1829.*

A. PARANT : *Les personnes âgées en 1975 et le vieillissement démographique en France (1931-1975).*

V. GHETAU : *L'évolution de la fécondité en Roumanie.*